

Alternance

Mode d'emploi

La licence professionnelle "Adjoint de Direction PME-PMI" est exclusivement proposée sous le **régime pédagogique de l'alternance**. Durant une année (52 semaines précisément), le candidat est sous contrat avec une entreprise (assez logiquement, une PME), dans laquelle il passe 33 semaines, intercallées avec 14 semaines de formation dans les locaux de la Faculté de Bayonne ; les 5 dernières semaines sont considérées comme les "congés payés" associés au contrat (*cliquez ici pour voir le* [📄 calendrier prévisionnel 2016-2017](#) (pdf - 60 Ko)).

Les candidats à la licence professionnelle "Adjoint de Direction PME-PMI" peuvent choisir plusieurs voies pour servir de support contractuel à leur séjour professionnel en entreprise, en particulier le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation.

En premier lieu, et pour les moins de 26 ans exclusivement

L'entreprise peut proposer le statut d'apprenti. Pour plus d'informations sur les modalités précises, *cliquez ci-après sur* " [📄 contrats d'apprentissage](#)" (pdf - 355 Ko).

En second lieu, et sans condition d'âge

L'entreprise peut préférer le contrat de professionnalisation.

Pour plus d'informations sur les conditions juridiques, *cliquez ci-après sur* " [📄 contrats de professionnalisation](#)" (pdf - 64 Ko).

Comment choisir entre les deux types de contrats ? Toutes les informations sur le [Portail de l'Alternance](#).